

Communiqué

Pour diffusion immédiate



Un grand pas pour la réalisation de la vision de la Ville de Lévis pour l’Innoparc

Québec, le 18 octobre 2011. -- Le Parc technologique du Québec métropolitain accueille avec satisfaction l’annonce du gouvernement du Québec d’un investissement de deux millions de dollars pour la réalisation de la première phase des infrastructures de l’Innoparc de Lévis.

Engagée dans le développement de l’Innoparc depuis 2007, l’équipe du Parc technologique est convaincue que ces travaux représentent une fondation solide et essentielle pour cette zone technologique lévisienne et qu’ils donneront une grande impulsion à son déploiement.

« En octroyant cette subvention, le gouvernement du Québec reconnaît non seulement la pertinence de l’Innoparc pour l’économie de Lévis, mais aussi tout l’attrait que propose un parc technologique pour une région, autant en termes de R&D, d’innovation, de commercialisation que pour l’attraction d’entreprises technologiques hautement compétitives et de main-d’œuvre qualifiée », souligne Natalie Quirion, directrice générale du Parc technologique. « C’est toute la vision de l’équipe de la Ville de Lévis pour l’Innoparc qui pourra ainsi se concrétiser » souligne-elle.

« Nous sommes fiers de travailler de concert avec la Ville de Lévis afin de faire de l’Innoparc une zone technologique qui sera à la fois moteur économique et source de fierté régionale », ajoute Mme Quirion, qui est aussi présidente de Zones Québec Innovation, l’association regroupant les parcs technologiques québécois. « C’est donc avec enthousiasme et forts de notre expérience des quelque 23 dernières années dans le développement et l’animation de périmètres technologiques que nous travailleront avec toutes les forces du milieu afin de bâtir une zone technologique hautement compétitive, au bénéfice de Lévis, bien sûr, mais aussi de toute la grande région de Québec » ajoute-elle.

Les entreprises technologiques intéressées à élire domicile à l’Innoparc peuvent dès maintenant entreprendre les démarches pour s’établir dans le premier bâtiment multilocatif ou pour faire l’achat d’un terrain pour s’y construire. « En choisissant l’Innoparc, c’est à tout un réseau, composé d’experts dédiés et d’entreprises semblables à la leur, qu’elle accèdent », conclut Mme Quirion. « Car l’Innoparc est désormais un fier représentant de la gamme unique et riche des zones technologiques de la région, de la province, et même du monde! »

www.parctechno.com

www.innoparc.ca

– 30 –

Source : Mélanie Ringuette
Directrice –
et communications
(418) 932-2219

Pour information :
Services

Natalie Quirion
Directrice générale
(418) 650-2210
nquirion@parctechno.com